DLP 19-2-79 0022

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "AQUITAINE"
GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
B. P. N° 47 - 33150 CENON-LA MORLETTE - TÉL. (56) 86.22.75 - 86.24.35
INSEE : 313244253-00016 - INSCRIPTION A LA C.A.P.P.P. N° 524 AD

ABONNEMENT ANNUEL 60,00 FRANCS
Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture
C. C. P. : BORDEAUX 6702-46 X

15 FEVRIER 1979 - BULLETIN TECHNIQUE N° 3

ARBORICULTURE

RESISTANCE DES TAVELURES DES POMMIERS ET DES POIRIERS A CERTAINS FONGICIDES

(D'après les indications fournies par M. OLIVIER - INRA - ANGERS)

Par rapport aux années précédentes, l'année 1978 a été particulièrement favorable au développement des tavelures. En toutes régions, des vergers fortement atteints ont été observés. Cependant les attaques graves sont restées un fait minoritaire. Il faut souligner que toutes les proliférations de tavelures n'ont pas eu pour origine un phénomène de résistance à des fongicides ; au départ il y a souvent une mauvaise application (ou une absence) de lutte contre les contaminations primaires.

Cependant, à partir de plusieurs vergers répartis dans toute la France, des souches résistantes de tavelure du pommier et du poirier (dans une moindre mesure) résistent à des doses élevées des trois benzimidazoles utilisés : bénomyl, méthylthiophanate et carbendazime. A titre d'exemple, les souches 1977 (ou issues de collection) sont tuées si on ajoute au milieu de culture 1 ppm* d'un quelconque des trois fongicides cités. Les souches 1978 dites "résistantes", non seulement ne sont pas tuées à 100 ppm, mais leur vitesse de croissance n'est pas réduite de moitié. Par ailleurs dans un verger où on notait fin mai 10 % de conidies "résistantes", la poursuite des pulvérisations avec un benzimidazole a conduit fin juin à un niveau de 100 %.

Cette situation n'est pas exceptionnelle. Ces phénomènes de résistance sont apparus chez d'autres parasites, et chez les tavelures ils sont déjà bien connus à l'étranger (Australie, USA, Allemagne, Pologne, etc.). Les conditions climatiques des années précédentes et l'usage modéré des antitavelures qui en découlait ont peut-être masqué l'expression massive d'un phénomène de résistance. On a signalé, à posteriori, çà et là, des difficultés de lutte en 1976 et 1977. Cependant en 1977, un usage plus important des benzimidazoles a été observé en particulier lorsqu'il y avait risque de dégâts de Botrytis pendant la floraison. De plus, des contaminations conidiennes de fin d'été et d'automne ont eu lieu. Ces remarques et l'analyse des données 1978 conduisent à distinguer deux types de situation :

- des cas (minoritaires) où la résistance existait probablement dès 1977 et s'est trouvée révélée par une lutte contre les contaminations primaires 1978 avec des benzimidazoles.

* ppm - parts par million = milligrammes par kilogramme.

.../...

P 296

- des cas plus nombreux, où après un échec de la lutte contre ces contaminations primaires 1978, des tentatives de rattrapages ont été effectuées avec des benzimidazoles, avec parfois des cadences de plus en plus rapprochées et des doses croissantes.

En 1978, au fur et à mesure que ces phénomènes de résistance ont été mis en évidence, il fallait cesser d'employer des benzimidazoles contre des populations résistantes de Tavelure. Dans tous les vergers tavelés, une lutte contre les formes hivernantes (dans les feuilles mortes avec l'urée en pulvérisation) devait être mise en place.

Pour l'année à venir, il importe d'attirer l'attention des arboriculteurs sur les dangers des calendriers basés sur la répétition d'une même matière active. Une alternance des matières actives tenant compte du cycle des parasites visés est préférable. Il faut avant tout mener une lutte préventive efficace contre les contaminations primaires. Les avertissements sont là pour aider les arboriculteurs et les observations de la climatologie locale sont à la portée de tous.

L'emploi de produits classiques (mancozèbe, captane, etc.) et donc l'arrêt total des benzimidazoles doit être recommandé dans les vergers où l'existence d'une résistance a été démontrée en 1978. Il serait bon d'étendre cette recommandation à tous les vergers où des benzimidazoles ont été employés en 1978 et où des dégâts mêmes légers de tavelures ont été constatés.

Enfin dans les autres vergers si on veut conserver les benzimidazoles dans l'arsenal des produits utilisables en arboriculture, il serait souhaitable, au moins pour 1979, de ne pas inclure ces matières actives dans les calendriers anti-tavelure et d'en réserver l'emploi à la lutte contre les maladies de conservation (si elle s'impose et s'il n'y a pas eu de tavelure déclarée au début de l'été).

Il faut enfin signaler que des souches résistantes à la doguadine ont été isolées à l'étranger et donc qu'un usage répété de cette matière active est vivement déconseillé. Tant que l'on ne disposera pas d'un éventail de produits différents, il vaut mieux rechercher une protection préventive convenable et conserver l'intervention "curative" (au sens large) pour des cas extrêmes.

DESHERBAGE CHIMIQUE DES VIGNOBLES ET VERGERS

Comme chaque année, nous mentionnons ci-après, les principaux herbicides pouvant être appliqués actuellement en prélevée des adventices annuelles ainsi que ceux utilisables sur jeunes plantules.

Nous rappelons que si la végétation est trop dense pour que l'herbicide résiduaire (qui persiste dans le sol) atteigne convenablement le sol, il sera nécessaire d'effectuer préalablement une façon culturale ou d'appliquer un défanant comme indiqué au paragraphe C.

Les associations d'herbicides résiduaires avec de l'aminotriazole peuvent être utilisées jusqu'au début de la nouaison, l'efficacité étant meilleure en période de végétation active.

La dose d'emploi des herbicides pouvant varier avec la nature du sol, il est recommandé de lire attentivement les préconisations recommandées par les firmes.

.../...

a) Sur sols propres avant levée des adventices

Culture	Age	Matières actives	Spécialités commerciales	PC/ha (1) en plein	Observations
Vigne et pêchers	+ 4 ans	chlortiamide	Préfix Granamide plantations	75 kg 80 kg	Avant débourrement. Nécessite un matériel adapté à l'épandage des granulés
Vigne	+ 4 ans	dichlobénil	Casoron	75 kg	idem
Vigne et arbres fruitiers à pépins	+ 4 ans	simazine	nombreuses	6 kg ou litre	Diminuer la dose à 4 kg ou litre pour les poiriers
Pommiers	+ 4 ans	atrazine ou atrazine + simazine	nombreuses	(2)	
Vigne et arbres fruitiers à pépins	+ 4 ans 1ère année plantat.	diuron simazine huile de pétrole	Végepron DS	12 l	
Vigne et arbres fruitiers		carbétamide	Légurame	(2)	

b) Sur sols enherbés par de jeunes plantules

Pêchers	2 ans	bromacil	Hyvar X	2 kg	Ajouter de l'huile paraffinique
Pommiers	+ 4 ans	atrazine	nombreuses		
Vigne et arbres fruitiers à pépins	+ 4 ans	paraquat + simazine	Terraklène	7,5 l	5 l/ha/PC sur poiriers
Arbres fruitiers à pépins		diuron + paraquat	Tota col	8 l	
Vigne et arbres fruitiers à pépins	+ 2 ans	diuron + linuron + terbacil	Trisol	2,5 à 3,5 kg	Sur herbes développées, ajouter une huile minérale recommandée par le fabricant
Vigne		terbutylazine + aminotriazole + thiocyanate d'ammonium	Carazol	15 à 20 l	
Vigne et arbres fruitiers à pépins	+ 4 ans	dalapon + aminotriazole + thiocyanate d'ammonium	Weedazol Spécial Surfassol	(2)	Eviter tout surdosage et de traiter les sols superficiels ou filtrants
Vigne et arbres fruitiers à pépins		simazine + aminotriazole + thiocyanate d'ommonium	Simatrol Topazol	10 kg 15 l	

.../...

P297

c) <u>Sur sols très enherbés</u>

Procéder à une première application avec l'un des herbicides de contact suivants :

Vigne et arbres fruitiers		diquat	Réglone	4 l	Peu efficace sur graminées
Vigne et arbres fruitiers		paraquat	Gramoxone	(2)	Prendre les précautions d'usage pour l'emploi
Vigne et arbres fruitiers		diquat + paraquat	Priglone	4 l	Prendre les précautions d'usage pour l'emploi

Une seconde application avec un herbicide résiduaire comme mentionné au paragraphe a) sera exécutée dès que les adventices seront détruites.

---

(1) Pour le traitement en localisation sur le rang, adapter la dose à la surface traitée.

(2) Dose d'emploi variable suivant la spécialité commerciale. Se reporter aux préconisations des fabricants.

CE BULLETIN EST LE DERNIER QUE RECEVRONT LES PERSONNES N'AYANT PAS RENOUVELE LEUR ABONNEMENT 1979.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription phytosanitaire
"AQUITAINE"

M. LARGE

Imprimerie de la Station de BORDEAUX
Directeur-Gérant : P. JOURNET